

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

22 mars 2024

## RAPPORT du DIRECTEUR

Ce Conseil d'Administration est essentiellement consacré à la présentation et à l'analyse des résultats de l'année écoulée. Les grandes lignes de cette analyse figurent dans le rapport de l'ordonnateur et celui de l'agent comptable. Le détail vous sera présenté en séance.

L'année 2023 est marquée par une inflation galopante sur les produits de consommation courants, une augmentation vertigineuse des fluides et produits agricoles (+200%). En parallèle de ces facteurs économiques défavorables, les aléas climatiques et sanitaires, eux aussi, ont eu un impact défavorable sur les résultats économiques de certaines de nos structures.

Ce qu'il faut retenir donc de l'observation de l'année 2023 d'un point de vue budgétaire, malgré des facteurs exogènes défavorables, l'EPLEFPA de PAU-MONTARDON présente un bilan positif en fonctionnement avoisinant les 500 000 euros.

L'analyse des chiffres du compte financier 2023 montre une forte disparité des résultats en fonction des centres.

Les exploitations, celles de Montardon et d'Oloron ont réussi à contenir leurs charges même si elles sont déficitaires. Nous pouvons considérer que les mesures prises de rationalisation portent leurs fruits notamment sur Montardon. En effet, cette exploitation passe d'un déficit de 116 086 euros en 2022 à un déficit de 29 041 euros en 2023. Concernant l'exploitation d'Orthez, l'équilibre financier est au rendez-vous. Concernant l'atelier agroalimentaire, celui-ci assoit son modèle économique de partenariat auprès des collectivités locales notamment avec un résultat positif de 34 571 euros alors qu'en 2022 ce centre présentait un résultat positif de seulement 773 euros.

Le CFPPA maintient le cap à nouveau. Ce centre présente un bilan positif en fonctionnement (+ 224 000 euros) malgré une diminution des effectifs en Agroalimentaire et une augmentation de la masse salariale suite à la révision des mesures sociales imposées par le gouvernement.

Le CFA, comme à son habitude présente un résultat positif de 465 526 euros malgré une augmentation des charges salariales dues, à l'instar du CFPPA, aux mesures sociales imposées par le gouvernement. Il est à noter que le montant de prise en charge des apprentis par les OPCO est en baisse pour certaines formations. Il est annoncé pour l'année prochaine à nouveau de futures baisses de prise charge.

Les trois lycées sont les centres les plus impactés par les augmentations des fluides. Ainsi, le LPA d'Orthez présente un déficit en fonctionnement de 40 560 euros, celui d'Oloron un déficit de 66 545 Euros et le Legta de Montardon un déficit de 73 784 euros. L'analyse comptable montre que le cumul de ces trois déficits avoisine les 180 889 euros. Il est vrai que la diminution de la taxe d'apprentissage, la diminution de la dotation de fonctionnement en provenance de notre tutelle régionale ainsi que l'inflation grandissante expliquent pour une grande partie ces résultats négatifs.

Le résultat affiché pour le compte financier 2023, montre une assise financière solide avec un fond de roulement de l'EPLEFPA de 4 077 702 euros soit 151 jours de fonctionnement. Résultat qui reste remarquable, la compétence et l'innovation incarnées par le travail de la communauté éducative portée par une gestion saine et rigoureuse des personnels en charge des budgets permettent à l'EPLEFPA de s'affirmer comme la place forte de la formation dans les Pyrénées-Atlantiques.

Toutefois, que doit-on penser de l'avenir ? L'année 2024 semble être du même tonneau que l'année 2023. La DM présentée pour ce premier conseil d'administration 2024 fait apparaître une diminution de jours de fonctionnement passant de 151 Jours en 2023 à 113 jours fin 2024. Bien sur ce n'est qu'une prévision néanmoins il y a aura bel et bien une diminution des jours de fonctionnement puisque nous allons investir fortement dans nos outils de formations et de production afin de répondre aux besoins de nos apprenants futurs actifs du monde rural de demain

Bon Conseil d'Administration